

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2005

- Date:** 2 avril 2005
- Heure:** 9 heures 30
- Lieu:** Stans (NW)
- Participants:** Clubs selon liste manuscrite séparée, membres CC, CG, Secrétariat
- Ordre du jour:** Nomination du responsable du bureau électoral et des scrutateurs, par le Secrétaire Général
1. Constitution de l'AG, président central
 2. Approbation du PV de l'AG 2004 à Lausanne, secrétaire général
 3. Rapport 2004 de gestion du CC par le président central
 4. Rapports d'activités des membres du CC, par président centra
 - 4.1. Responsable Actions & Manifestations
 - 4.2. Responsable Intérêts du motocycliste
 - 4.3. Responsable Marketing et Communication
 - 4.4. Responsable Ressources
 - 4.5. Responsable Management du Sport
 - 4.6. Responsable Finances
 5. Rapport 2004 de la Commission de Gestion, par président CG
 6. Approbation et décharge des différents organes, président central
 7. Elections ; (cf. Statuts Art. VII/2), responsable du bureau électoral
 - 7.1. du président central
 - 7.2. des membres du comité central
 - 7.3. de la commission de gestion
 - 7.4. du président de la commission de recours
 8. Choix de l'organe indépendant de révision, président central
 9. Présentation du budget 2006, variante 1 et 2, président central
 10. Fixation des cotisations centrales 2006 et votation par l'AG, président central
 - 10.1. contre-prestation proposée, par A. Pflugshaupt
 - 10.2. votation par l'AG
 11. Choix du budget 2006 en fonction des cotisations centrales votées
 12. Organe officiel FMS et site Internet, responsable Ressources
 13. Modification structurelle des statuts FMS, président central
 - 13.1. Création d'une Cours d'Appel FMS, voir annexe, par président central
 14. Propositions statutaires des clubs :
 - 14.1. Réponses des membres CC aux questions de TImoto, par président central
 - 14.2. Prise de position du CC sur Pt 13.2 AG 04, Droits de vote des membres directs
 15. Confirmation du lieu de l'AG ordinaire 2006 par président central et explications par Club hôte
 16. Annonce des résultats des élections
- Clôture de l'AG ordinaire 2005

<p>Bienvenue</p> <p>Le président central ouvre l'assemblée générale à 9h35. Il souhaite la bienvenue à M. Odermatt qui est le chef du département de l'économie et de la circulation du canton de Nidwald. Il salue la présence de plusieurs membres d'honneur ainsi que M. König, de la société SORESA, responsable de la révision des comptes FMS. La parole est transmise à M. Odermatt qui nous souhaite également la bienvenue et nous présente brièvement son canton. La bienvenue aux délégués est également émise par Peter Barmettler, Président de ORTP, club hôte de cette AG. M. Dubosson offre un présent au président du club organisateur, l'Off Road Team Pilatus M. Barmettler ainsi qu'à M. Odermatt.</p>	
<p>Nomination du responsable du bureau électoral et des scrutateurs, par le secrétaire général</p> <p>Responsable du bureau de vote : Hans Bossert</p> <p>Scrutateurs : Bernard Bitschnau (FMV) ; Hans Birckenmeier (MC Nidwalden) ; Peter Frei (MSC Zürich) ; Giovanni Gianola (AMC Malcantonese) et Eric Dufaux (MC Vevey). Ces personnes devront se rendre dans le local prévu pour le dépouillement sur appel de M. Bossert.</p>	
<p>1. Constitution de l'AG, président central</p> <p>Jean-Pierre Dubosson annonce que tous les documents ont été envoyés aux clubs dans les délais statutaires.</p> <p>A l'heure actuelle, 195 clubs sont affiliés à la FMS. Trois se sont excusés pour l'AG. Sont présents avec droit de vote, 31 clubs.</p> <p>Nombre de voix possibles : 410 voix.</p> <p>Nombre de voix présentes : 248 voix.</p> <p>Majorité simple : 125 voix.</p> <p>Nombre de voix pour atteindre le quorum dans les élections qui est de 30 % : 75 voix.</p>	
<p>2. Approbation du PV de l'AG 2004 à Lausanne, secrétaire général</p> <p>Jean-Pierre Dubosson annonce que ce procès-verbal a été publié dans le journal FMS Motonews ainsi que sur le site Internet. Si certains désirent encore se le procurer, des copies sont disponibles. Le président demande à l'assemblée si elle souhaite s'exprimer sur le PV de l'AG 2004. Ce n'est pas le cas, le PV est donc approuvé.</p> <p>Le président central évoque un courrier que M. Fred Aebi a envoyé aux clubs et émanant de l'AMC Genève (anc. Section FMS Genève qui n'existe plus). Il fait juste savoir que ce club (AMC Genève) ne fait nullement parti des clubs affiliés à la FMS.</p>	
<p>3. Rapport 2004 de gestion du CC, président central</p> <p>Jean-Pierre Dubosson demande à l'assemblée si elle a des remarques ou des questions concernant le rapport de gestion du CC. Ce n'est pas le cas, le rapport est accepté.</p>	
<p>4. Rapports d'activités des membres du CC, président central</p> <p>Jean-Pierre Dubosson demande à l'assemblée si elle a des remarques ou des questions concernant le rapport d'activités des membres du CC.</p> <p>Rapports selon ordre du jour aux points 4.1 à 4.5</p> <p><i>Joël Udry, NSC Genève</i> : (Rapport 4.2) M. Pflugshaupt se félicite, au paragraphe 4 de son rapport, que des manifestations Vintage auront lieu en 2005 en Suisse. M. Udry rappelle à l'assemblée que le NSC organise depuis deux ans le Championnat Suisse Vintage avec 4 manifestations par année et un titre. Il est donc très étonné que M. Pflugshaupt se félicite d'une éventuelle manifestation cette année alors qu'il avait tout pouvoir pour organiser un championnat. M. Udry demande des explications afin</p>	

de connaître les raisons pour lesquels c'est aussi mal parti cette année.

Andreas Pflugshaupt explique à M. Udry que depuis 2005 il fait officiellement parti de la commission Vintage au sein de l'UEM et que par rapport à cela il souhaitait développer des activités en Suisse à ce niveau là. Il n'est nullement question de remettre en cause l'excellent travail dans ce domaine du NSC Genève. Pour ce qui est de Boécourt où l'on souhaitait organiser un Championnat d'Europe Vintage, ceci ne sera pas possible en raison de la topographie du terrain qui ne s'y prête pas mais également en raison du trop grand nombre de classes formant un tel championnat.

Joël Udry : il nous informe que depuis deux ans le Norton organise le Championnat Suisse avec un règlement conforme UEM et accepté par la FMS. M. Udry comprend tout à fait qu'une commission Vintage soit mise en place mais pense qu'il ne faut pas casser ce qui existe déjà, avant qu'il y ait un projet supérieur qui ne fonctionne pas. Résultat pour cette année, il n'y a plus de Championnat Suisse Vintage et c'est lamentable.

Jean-Pierre Dubosson : au niveau européen, il existe en fait deux types de championnat. Le championnat organisé par le Norton et très apprécié par la FMS est un championnat vitesse. Le championnat Vintage UEM quand à lui est un championnat Régularité. En Suisse, il doit y avoir un peu plus de 500 pilotes Vintage Old Timer membres du groupe FAM-FHRM. Jusqu'à maintenant, ces pilotes participaient principalement à des courses à l'étranger et qui ne sont pas structurées. C'est cette équipe très importante qui fait partie intégrante de ce groupe de travail pour l'élaboration de ce championnat, sous l'égide de l'UEM et avec l'aide de MM. F. Tschann et A. Pflugshaupt ainsi qu'en collaboration avec le Norton. Ce championnat n'est pas encore totalement mis en place mais le sera. Rien n'est détruit, au contraire, nous consolidons.

Joël Udry : Le championnat est mort cette année. Il est faut d'affirmer que rien n'est détruit ! M. Udry a le sentiment que la FHRM a vu ses courses lui échapper et qu'à sa connaissance cette dernière n'organise rien. Il trouve dommage, pour les coureurs, que cette année rien n'existera. A l'avenir, si un tel groupe de travail est lancé, il demande que le travail des clubs ainsi que des membres soit respecté. Il est souhaitable pour le futur de créer un nouveau championnat avant de casser l'ancien.

Jean-Pierre Dubosson : il remercie M. Udry et prend bonne note de ces commentaires.

Nico Jungi, TImoto : Au Tessin également ils sont en proie à de sérieuses difficultés pour la course du Generoso, mais il serait vraiment important que tous les acteurs de cette scène soient réunis afin de créer de réelles synergies entre les organisateurs.

Andreas Pflugshaupt : il remercie Nico Jungi pour ses propos et est heureux que Joël Udry soit présent. Il leur propose ainsi de se retrouver à la fin de l'assemblée afin de déterminer un rendez-vous avec M. Hotz. Il est prêt à s'investir pour que tout aille dans le bon sens. Il maintient toutefois que la FMS n'a rien cassé. Jusqu'à maintenant, personne n'a encore pris le temps de s'asseoir avec le groupe de travail à une table et de discuter et ceci doit changer. Il pense qu'il faut être positif pour le futur et insiste sur le fait qu'une rencontre est obligatoire afin que chacun puisse exprimer son opinion sur le sujet.

Nico Jungi : il se demande pourquoi la FMS vient seulement maintenant avec une organisation Vintage alors qu'à l'étranger depuis des années tout s'est organisé.

Jean-Pierre Dubosson : demande qu'est ce qui est organisé depuis des années à l'étranger ?

Nico Jungi : il donne la parole à un des délégués Oldtimer de Timoto. Ce dernier demande pourquoi la FMS s'est mise sur ce genre de course seulement maintenant. M. Pflugshaupt a dit qu'il allait faire bouger ceci mais à l'étranger ça fait depuis longtemps qu'il y a des courses et en Suisse on se réveille seulement maintenant.

Andreas Pflugshaupt : il a été élu l'année dernière dans cette commission Vintage

UEM comme représentant de la Suisse. Le président de cette commission ainsi que ses membres savaient depuis longtemps que la Suisse ne faisait rien. Il a donc reçu mandat de l'UEM de voir ce qu'il était possible de développer pour éventuellement organiser des courses en Suisse, parce que beaucoup de pilotes de toute l'Europe voudraient avoir la possibilité de participer à des courses en Suisse.

Jean-Pierre Dubosson : en 2000 la FMS a tenté de travailler avec l'ancien président du FHRM, mais de ce côté-là rien ne transparissait. La FMS a pour but de réunir les gens afin d'élaborer des projets qui fonctionnent. Maintenant, M. Hotz du FHRM est ici et nous mettons en place ce championnat. Il est évident que comme tout début, rien n'est parfait. Nous sommes tout à fait conscient de ces imperfections et nous allons réunir les gens afin d'améliorer cela. Voilà la raison de ce réveil, certes tardif.

André Pahud : en tant que responsable du sport, il tient à remercier le NSC Genève qui a organisé un championnat en 2003 et 2004. Il comprend les remarques de MM. Udry et Faivre qui pensaient bien faire en remettant ce championnat entre les mains du groupe de travail. Il promet que le maximum sera fait afin de mettre l'infrastructure nécessaire en place et pour aller de l'avant dans les années à venir.

Timoto : à leur avis, la FMS doit être active et non réactive.

Pascal Faivre : il pense qu'il est faut de dire que rien n'a été détruit. Depuis environ 3 mois plus rien ne bouge pour ce championnat. Pas de règlement, pas de calendrier. Il affirme que M. Pflugshaupt n'est pas à la hauteur de sa tâche ni à sa place dans ce comité central.

Jean-Pierre Dubosson : le CC a pris note de tous ces points et les différents intéressés seront réunis autour d'une table très prochainement afin de trouver une solution qui satisfasse tout le monde. La volonté de la FMS n'est pas de mettre les bâtons dans les roues mais au contraire de fédérer et de tout mettre en œuvre pour que ça fonctionne. M. Dubosson demande si il y a d'autres questions concernant les rapports de gestion du CC.

Roland Huguelet (AMC Payerne) : il relève simplement l'un des points du rapport (Rapport 4.3) de M. Galizia concernant l'agenda et de son éventuel disparition. Jean-Pierre Dubosson informe que ce sujet sera traité au point 10.

Rapport des finances, ordre du jour point 4.6

Jean-Pierre Dubosson : le rapport relève tout de même quelques points positifs mais fait remarquer que de gros nuages noirs planent sur la fédération.

Il commente le rapport de gestion et annonce une perte pour 2004 de CHF 68'461.00 dû en majorité aux pertes des effectifs des clubs. Il souligne et félicite l'augmentation constante des effectifs de certains clubs mais déplore le manque d'activité des autres afin d'intéresser les motards à y adhérer.

En 2004, n'ont également pas eus lieu assez de Grand Prix en Suisse. En effet, seul un CM Trial a eu lieu. Cette manifestation a été un énorme succès populaire mais a malheureusement coûté environ CHF 7'000.00 à la FMS. Il est important de souligner que malgré des frais d'inscriptions, qui paraissent parfois exorbitants, une fois les comptes faits, une grande partie des manifestations coûtent de l'argent à la Fédération. Malgré tout, le CM de Moutier a redoré le blason de la FMS auprès de la FIM et cette année, l'organisation d'un CM GP MX 3 ainsi que 2 manches du CE ont été confié au MC Roggenburg, représenté à l'assemblée par Mme Jacquemai et M. Blocher.

Jean-Bernard Egger (Club Les Bayards) : il fait remarquer que les motards ne sont plus intéressés à adhérer à un club et que la moyenne d'âge dans les clubs est toujours plus élevée. M. Egger, déplore également que le montant des cotisations n'apparaisse pas sur le flyer FMS. M. Egger a été frappé par le fait que la SAM soit présente partout lors de l'exposition Swiss-moto à Zürich. Il faut donc que la FMS fasse un grand effort au niveau du marketing. Il manquait également certains documents sur notre stand (par exemple pour le concours Tourisme).

Roland Huguelet : Il revient sur le GP MX3 qui sera organisé cette année à

<p>Roggenburg et demande combien celui-ci risque-t-il de coûter concrètement à la FMS.</p> <p><i>Jean-Pierre Dubosson</i> : le risque financier est de ne pas pouvoir encaisser la finance d'inscription au calendrier FMS de CHF 10'000.00 de la part du club organisateur.</p> <p><i>Nico Jungi</i> : pourquoi la SAM peut-elle organiser un championnat d'Europe (en Motocross ils ont un Champion d'Europe) et pas la FMS ?</p> <p><i>Jean-Pierre Dubosson</i> : la SAM n'est pas une Fédération reconnue ! Leurs licences ainsi que leurs championnats n'ont aucune valeur. Pourquoi se trouve-t-il partout à Zürich. Il faut savoir que les pilotes SAM n'ont aucune couverture d'assurance. Lorsqu'un pilote SAM roule en Swiss Masters, c'est la FMS qui le couvre en assurance. Pour toutes les licences encaissées à la SAM, zéro franc ne doit être reversé pour des couvertures d'assurances. En vendant des licences très chères et en ayant aucun frais dessus ils peuvent facilement remplir leurs caisses et ainsi investir dans la promotion de leur association.</p> <p><i>Swiss-moto Zürich</i> : M. Dubosson profite de l'occasion pour remercier et féliciter Roland Fuchs pour l'excellent travail qu'il a fourni pour notre stand. Il faut savoir qu'un stand coûte cher et qu'il n'est donc pas possible d'être présent partout dans la halle.</p>																	
<p>5. Rapport 2004 de la Commission de Gestion, président CG</p> <p><i>Andreas Iff</i> : il fait lecture à l'assemblée de son rapport, figurant d'ailleurs dans les documents envoyés au préalable aux clubs.</p> <p><i>Les délégués du club ORTP</i> : Eux regrettent que dans ce rapport ne figure pas de conclusion ni de vision pour le futur ainsi qu'une recommandation à l'assemblée pour accepter ce rapport.</p> <p>Andreas Iff en prend note et fera la correction pour l'avenir.</p>																	
<p>6. Approbation et décharge des différents organes, président central</p> <p>Karl Müller : Avant de passer aux votations, M. Müller fait remarquer à l'assemblée qu'il y a une erreur dans la distribution des droits de vote. En effet, selon les statuts, un club a le droit à une voix par membre, deux voix par couple et deux voix par famille.</p> <p>Jean-Pierre Dubosson : Suite à la remarque de Karl Müller, il s'excuse auprès de l'assemblée. Les voix ayant été vérifiées à nouveau, l'on va redistribuer les voix manquantes aux clubs concernés. Nombre de voix possibles : 427, nombre de voix présentes : 264, majorité simple : 133, nombre de voix pour atteindre le quorum : 80.</p> <table data-bbox="188 1352 678 1675"> <tr> <td>AG22, MRSC Muri:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> <tr> <td>BE07, MAC Bümliz:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> <tr> <td>BE78, MC Moron:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> <tr> <td>NE03, MC Les Bayards:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> <tr> <td>TI01, TImoto:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> <tr> <td>VD22, AMC Payerne:</td> <td>+ 2 voix</td> </tr> <tr> <td>VS01, FMV:</td> <td>+ 8 voix</td> </tr> <tr> <td>ZH06, MSC Zürich:</td> <td>+ 1 voix</td> </tr> </table> <p>L'approbation des différents organes est votée par bulletin secret. Chaque club dépose tour à tour son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.</p> <p>Le responsable du bureau de vote ainsi que les scrutateurs sont priés de procéder au dépouillement.</p>	AG22, MRSC Muri:	+ 1 voix	BE07, MAC Bümliz:	+ 1 voix	BE78, MC Moron:	+ 1 voix	NE03, MC Les Bayards:	+ 1 voix	TI01, TImoto:	+ 1 voix	VD22, AMC Payerne:	+ 2 voix	VS01, FMV:	+ 8 voix	ZH06, MSC Zürich:	+ 1 voix	
AG22, MRSC Muri:	+ 1 voix																
BE07, MAC Bümliz:	+ 1 voix																
BE78, MC Moron:	+ 1 voix																
NE03, MC Les Bayards:	+ 1 voix																
TI01, TImoto:	+ 1 voix																
VD22, AMC Payerne:	+ 2 voix																
VS01, FMV:	+ 8 voix																
ZH06, MSC Zürich:	+ 1 voix																
<p>7. Elections, responsable du bureau électoral</p> <p>Election du Président central : la parole est donné aux candidats.</p> <p><i>Thomas Galizia</i> : il nous explique que pour lui c'est le quitte ou double. S'il l'emporte il aura beaucoup de responsabilité et s'il perd, malgré le temps libre qu'il aura alors, il sera frustré de n'avoir pas pu réaliser toutes ses idées et projets, qui lui tiennent à cœur. Les objectifs à long terme sont le renforcement de l'organisation pour la</p>																	

promotion de la moto et du motocyclisme. Pour ce qui est du court terme, il est important d'améliorer le capital confiance et de la gestion de la FMS, une meilleure communication avec les membres ainsi que l'assainissement des finances.

Jean-Pierre Dubosson : depuis six ans déjà, il se bat pour la FMS avec l'aide des clubs et des membres. Les six dernières années ont été très pénibles. La FMS a maintenant, au niveau de ses infrastructures, de ses services, de ses équipements, de son secrétariat, etc., complètement changée. Il a eu la chance de travailler avec des personnes capables surtout au secrétariat. Malheureusement, les différents entre la FMS et le personnel de l'ancien secrétariat ont fait perdre beaucoup de temps et d'énergie à tout le monde. Malgré tous ces problèmes, il n'a jamais baissé les bras et il voudrait terminer ce qu'il a commencé. Il a aussi décidé en cas de réélection de former des entraîneurs nationaux afin d'aider les jeunes pilotes.

Pascal Faivre, MRT Boécourt : il demande à Thomas ce qu'il pense apporter de plus que Jean-Pierre Dubosson.

Thomas Galizia : il veut tout d'abord améliorer la communication, les finances, la collaboration avec d'autres organisations ainsi que l'image de la FMS.

Avant de passer à l'élection du président, Jean-Pierre Dubosson annonce le résultat de la votation sur l'approbation des différents organes.

Non : 32

Oui : 154

Blanc : 71

La majorité étant de 133, les clubs ont donc donné décharge et approuvé les rapports et comptes du comité central.

L'élection du président central se fait par bulletin secret. Chaque club dépose tour à tour son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Jean-Pierre Dubosson : pour l'élection du comité central, il reste quatre candidats et il y a cinq postes. Il y a cette année un nouveau candidat qui est Yves Osterwalder. Chacun aura pu lire sa présentation reçue en même temps que la convocation. Il a été très actif dans le sport en tant que licencié et est parfait trilingue : français, allemand, anglais. Il a été auditionné lors d'une séance du CC et il a fait très bonne impression. Jean-Pierre Dubosson demande à l'assemblée si elle est d'accord de voter en bloc les quatre candidats qui se présentent pour le comité central.

Rosemarie Rohrer, MSV Zürich : elle propose de voter en une seule fois pour les élections restantes (CC, CG, CR).

L'assemblée s'y oppose de plus elle n'est pas d'accord de voter à main levée pour les élections du comité central, de la commission de gestion et de la commission de recours, on votera par bulletin secret. Chaque club dépose tour à tour les bulletins de vote dans les urnes prévues à cet effet

Le responsable du bureau de vote ainsi que les scrutateurs sont priés de procéder au dépouillement.

8. Choix de l'organe indépendant de révision, président central

Jean-Pierre Dubosson : jusqu'à fin 2002 ANCA Révision à Genève s'occupait de la révision des comptes FMS. Depuis 2003, SORESA SA à Bienne s'occupe de cette révision. Aujourd'hui, M. Patrick König de SORESA SA a pris la peine de se déplacer jusqu'ici et nous en profitons pour les remercier de leur travail et leurs précieux conseils. Jean-Pierre demande à l'assemblée si elle est d'accord de repartir avec cette fiduciaire pour cette année encore.

Par applaudissements, l'assemblée transmet sa confiance à cette fiduciaire.

9. Présentation du budget 2006, variante 1 et 2, président central

10. Fixation des cotisations centrales 2006 et votation par l'AG, président central

Jean-Pierre Dubosson : cette année deux variantes sont proposées, essentiellement à cause des temps difficiles. Le conflit qui nous oppose au personnel de l'ancien

secrétariat est encore un grand nuage noir qui plane sur la Fédération. Le point 10 de l'ordre du jour est intégré dans les discussions car il dépend directement du choix du budget

1^{er} Budget : augmentation des cotisations et suppression de l'agenda. Il y a quelques années, l'agenda laissait CHF 10'000.00 à 15'000.00 de bénéfice. Cependant, il y a deux ans, nous avons perdu deux gros sponsors : Marlboro et Zürich assurances. Nous avons toutefois pu sauver la publicité de la Zürich. L'agenda nous coûte très cher et n'est pas très pratique dans sa forme actuelle. C'est pour cette raison que le comité central se pose la question si cet agenda est bien indispensable pour les membres.

Vu la diminution constante des membres, nous aimerions augmenter la cotisation de tous les membres de CHF 10.00 par année sauf pour les membres Juniors. En contrepartie de cette augmentation une contreprestation est proposée. La parole est donnée à Andreas Pflugshaupt pour expliquer cette contreprestation.

Andreas Pflugshaupt : il s'est demandé ce qu'on pouvait apporter d'utile aux membres. Il a donc cherché une assurance protection juridique bon marché valable dans toute l'Europe qui se distingue de la CAP que nous proposons actuellement. Il s'est approché de la DAS. Chaque membre avec n'importe quel véhicule serait assuré dans toute l'Europe pour un montant de CHF 250'000.00. Les personnes qui emprunteront les véhicules d'un membre FMS seront également assurées. Les primes à payer pour une couverture circulation et privé sont de CHF 190.00. Donc moins cher que proposé actuellement par la CAP.

Jean-Pierre Dubosson : en tenant compte de l'augmentation de CHF 10.00, nous sommes conscient que certains membres vont démissionner. Ce n'est donc pas 100 % de bénéfice mais seulement 60 % que le CC espère réaliser. Explications des différents postes.

Dépenses : une diminution des salaires pour 2004 et 2005 en raison du départ de l'ancien personnel. Les locaux de Genève seront rendus en avril de cette année. Augmentation des frais des officiels car on devra former des entraîneurs nationaux. Augmentation des primes d'assurance à payer.

2^e Budget : sans changement par rapport à aujourd'hui. Même chiffre partout sauf les rentrées au niveau des cotisations et de l'agenda. Malgré tous les efforts et les économies, ce budget amènerait en 2006 à une perte. Cette perte limiterait le comité central dans ses actions. Celui-ci demande d'ailleurs à l'assemblée d'accepter le budget numéro un. Les limites de ce qu'on peut effectuer en coupes budgétaires au niveau des dépenses, ont été atteintes.

Marc-André Rossier, FMV : dans le point 1 il est dit que l'on ne peut pas sortir l'agenda plus vite car il y a le calendrier des manifestations. Or, dans l'agenda 2005 il n'y avait aucun calendrier. Dans les recettes, on remarque que l'agenda rapporte CHF 5'000.00 à la FMS. Il nous affirme qu'avant il y avait beaucoup d'annonceurs pour les hôtels, garages, etc., malheureusement ces derniers se sont retirés suite à l'arrogance de l'ancien personnel du secrétariat. Il faut maintenir cet agenda. Il est également contre l'augmentation de CHF 10.00 des cotisations 2006. Si cette augmentation se faisait, il y aurait beaucoup de démissions au sein de la FMV et seul resteraient alors membres, les licenciés.

Stéphane Pfyffer, Racing Moto Club Lausanne : suite à une comparaison des deux budgets proposés, il a remarqué que mise à part la différence au niveau des cotisations, il y a une variation dans le poste subventions diverses. Dans la 1^{ère} version il y a CHF 25'000.00 de prévu, dans la deuxième version il n'y a plus que CHF 15'000.00. Même phénomène au niveau des documents douaniers, CHF 3'000.00 pour la version une et CHF 2'500.00 pour la version deux. Pourquoi ces différences. Deuxième question : quelle est la situation actuelle de l'effectif des membres pour 2005 afin de se donner une idée de la situation actuelle et de la situation future prévue au budget.

Pascal Faivre, MRT Boécourt : les économies faites au niveau des indemnités des officiels sont dérisoires. M. Faivre a peur, par ces mesures, de démotiver les membres des différentes commissions. Il demande également si les indemnités du comité central ont également été légèrement réduites.

Jean-Bernard Egger, MC Les Bayards et environs : il constate que le montant budgété pour le carnet de tourisme est de CHF 4'000.00. Sachant que seul une centaine de personnes prennent ce carnet qui coûte CHF 20.00 / pièce, il se demande comment on est arrivé à ce montant de CHF 4'000.00. Il fait également remarquer au passage qu'il manque de la coordination au niveau de la commission tourisme et le CC.

Rosemarie Rohrer, MSV Zürich : on constate vraiment que la FMS fait des progrès. Elle est favorable au budget n°2 mais avec suppression de l'agenda, en effectuant de bonnes opérations il en résulterait un petit bénéfice et à la vue de cela les clubs seront éventuellement prêts à subir une augmentation, car une saine gestion aura convaincu les pessimistes. Le journal, certainement qu'il faudrait passer à une version sur Internet

Roland Huguelet, AMC Payerne : leurs réflexions vont dans le sens de Mme Rohrer. Le journal est effectivement un grand poste. Si l'on doit faire des économies, il faut s'attaquer aux grands postes. Il est clair que la Fédération a besoin d'un outil de communication, mais nous avons la possibilité d'utiliser le site Internet. Cette remarque ne va pas à l'encontre du travail de Roland Fuchs, qui est excellent. Mais ce journal peut être développé sur le site.

Deuxième remarque : en analysant le budget 2005 et les éventuelles charges supplémentaires (loyer Genève, frais de justice Aebi, etc...) et le manque de rentrées de cotisations, on est très près des CHF 100'000.00 de perte. Il est donc important de prendre des décisions drastiques.

Roland Fuchs, Motonews : il est également d'accord qu'il faut s'attaquer aux gros postes. Il pense aussi que le journal pourrait être publié via Internet. Bien sûr il faudra revoir le concept afin de l'adapter à Internet. M. Fuchs nous fait la proposition suivante : pourquoi ne pas utiliser le montant que coûterait le journal en 2006 mais de la façon suivante, les quelques CHF 115'000.00 qu'il coûte nous les divisons par 2 et le montant restant devrait être investi à raison de CHF 30'000.00 pour le journal sur Internet et le solde env. CHF 20' à 25'000.00 doit être engagé dans des actions marketing concrètes. Il était à Zürich pour la swiss-moto et le stand FMS était bien. Pas parce que c'est lui qu'il l'a fait mais parce que nous avons travaillé tous ensemble. Malheureusement, la FMS n'a aucune activité marketing. Nous avons un vieux logo que personne ne reconnaît. Nous avons un nom que personne ne connaît en suisse alémanique et Föderation ne se dit pas en allemand. Deuxième grand problème de la FMS : nous avons réalisé beaucoup de nouvelles choses mais le grand problème c'est que nous gérons trop de dossiers en même temps : sport, tourisme, politique, publicité pour les affiliations, etc. le SAM n'a pas tout ça ! Bien sûr, nous ne pouvons pas tout changer en une année mais il est important de travailler dans cette direction et sans un bon projet marketing, à travers lequel les motards se reconnaissent et auront envie d'adhérer, la FMS va mourir ! Il propose de créer de suite un groupe de travail où ces problèmes seront abordés et traités. Nous avons en Suisse plus de 300'000 motards et nous n'avons qu'environ 3'000 – 4'000 membres à notre actif. Les 4'000 autres sont des sportifs. Roland Fuchs est prêt à changer la mise en forme de son journal et de passer au mode Internet dès 2006. Il trouve important également qu'à l'avenir nous ayons des contacts avec les autres Fédérations (SAM et IG Motorrad). Si nous ne nous donnons pas la main pour collaborer, c'est dommage pour toute la branche du Motocyclisme et automatiquement pour la FMS.

Nico Jungi, TImoto : Il remercie Roland Fuchs pour la justesse de ses mots. La FMS, avec le système actuel, ne peut pas faire le travail de IG Motorrad. Nous devons aller dans ce sens et peut-être partager le travail avec d'autres associations. Par exemple, il est dur de motiver les jeunes car il n'y a pas de grands pilotes en Suisse. Les jeunes sont motivés par ces espoirs. Il ne croit pas qu'en Suisse il y ait de bons pilotes

capables d'aller très loin. Nous devrions mettre en place un projet afin de pouvoir découvrir ces jeunes espoirs. Un concept de formation.

Concernant le Journal, M. Jungi est d'accord que nous pourrions économiser de l'argent si le site Internet fonctionnait mieux. Mais ce qui a été promis ne fonctionne pas.

CHF 70'000.00 pour un site Internet: si le site Internet donne moins de travail au secrétariat, alors d'accord mais sinon pas.

Propositions concernant le budget : Il y a deux propositions : 1. comme Mme Rohrer l'a proposé : sans agenda et avec augmentation des cotisations ; 2. Sans augmentation et avec agenda ; la troisième proposition manque. C'est un oubli de la part du CC selon lui. Le président demande quelle serait donc cette troisième proposition ? Nico Jungi lui répond sans agenda et sans augmentation. Si le site Internet fonctionnait correctement, nous pourrions y mettre les différentes dates et autres et n'aurions plus besoin de l'agenda.

Jean-Pierre Dubosson : concernant la question de Stéphane Pfyffer au sujet des différences dans les subventions : Swiss Olympic verse les subventions en fonction des concepts basés en prévision des cours qu'organisent les fédérations pour les jeunes talents. Il faut savoir que la FMS est passé de la catégorie 3 à la catégorie 4 et que nous n'avons plus d'entraîneur national. Ce qui explique que nous espérons CHF 25'000.00 de subvention. La version une du budget nous permettrait d'engager des gens, de les envoyer à Macolin pour qu'ils suivent des formations d'entraîneurs nationaux. Donc des subventions de Swiss Olympic plus grandes.

Diminutions des frais des officiels : en effet, les nuits d'hôtels pour les officiels ont diminué de CHF 130.00 à CHF 120.00 par nuit avec pièce justificative. CHF 50.00 sans pièce justificative. Les tarifs sont les mêmes pour les membres du comité central.

11. Choix du budget 2006 en fonction des cotisations centrales votées

Jean-Pierre Dubosson : 3^e proposition du budget : cette proposition n'a pas été faite par écrit, mais par Rosemarie Rohrer, appuyée par Roland Fuchs et Nico Jungi, serait de voter la version sans augmentation de cotisations ainsi que sans agenda. Nous voterons donc également sur cette version numéro trois.

Site Internet : le site Internet est un moyen de communication qui se développe tous les jours. Il est vrai que tout ce qui a été demandé ne fonctionne pas encore. Il avait été décidé lors de l'AG de Muri BE, que ce que nous mettrions en place et qui serait visible, devait fonctionner à 100 %. Il faut savoir que le site Internet tel que les membres du CC peuvent le voir est environ trois fois plus important que ce que vous voyez. Et chaque jour, nous découvrons quelque chose qui ne fonctionne pas encore à 100 %. Ce site est donc un énorme travail. Le développement touche à sa fin. Le CC et le secrétariat prennent bonne note de vos remarques et vont mettre en place avec Roland Fuchs le journal sur Internet. Revers de la médaille, les membres ne possédant pas Internet ne pourront malheureusement plus consulter le journal.

Jean-Pierre Dubosson demande à l'assemblée générale d'accepter le budget numéro deux pour 2006 sans l'agenda. Est-ce que votre proposition a bien été comprise ? demande le président.

Roland Huguélet : il réitère sa question et demande quelles mesures seront prises par rapport au CHF 100'000.00 de perte de cette année. 2^e remarque : M. Huguélet ne veut pas casser le travail effectué par Andreas Pflugshaupt concernant la DAS. Mais malheureusement on s'ancre sur une connotation négative. C'est un avantage, mais on offre un service qui sera utile après un sinistre. Peut-être devrions-nous proposer des services directs. Nous avons déjà la CAP pourquoi changer pour la DAS ?

Jean-Pierre Dubosson : lorsqu'il a eu connaissance des chiffres définitifs, il a préparé, avec les membres du CC, un plan en sept points où les dépenses seront limitées de manière drastique. Jean-Pierre Dubosson réitère sa question auprès de l'AG afin de déterminer si celle-ci accepte le budget numéro deux sans l'agenda.

Afin de mettre tout le monde d'accord, M. Dubosson demande à l'assemblée si, dans

un premier temps, elle accepte le budget numéro deux (sans augmentation). Ensuite nous voterons avec ou sans agenda.

L'assemblée a voté pour le budget sans augmentation. Deuxième question, l'assemblée veut-elle oui ou non l'agenda en 2006 ?

Florian Pellaud FMV : vu que l'agenda, pour l'instant, rapporte de l'argent, il ne verrait pas pourquoi on le supprimerait. De plus ce point, de séparer la deuxième proposition en deux votes, n'était pas à l'ordre du jour.

Jean-Pierre Dubosson : il faut tout de même voter car ce point est mentionné dans le rapport de gestion de Thomas Galizia.

Stéphane Pfyffer : a-t-on déjà les résultats pour l'agenda 2005 ? bénéfice ou perte ? Jean-Pierre Dubosson répond que pour l'instant aucun chiffre n'est en notre possession.

Stéphane Pfyffer : suite à une question déjà posée, quel est le nombre de membres pour 2005. Réponse de Jean-Pierre Dubosson : pour l'instant, nous n'avons pas de situation exacte car toutes les cotisations n'ont pas encore été payées. Nous pouvons tout de même estimer le nombre de membre à 7'000 cotisations payées. Nous prenons note que la version 2 pour le budget 2006 est acceptée.

Le vote à main levée concernant le maintien ou non de l'agenda est serré, nous sommes donc obligés de passer au vote.

Stéphane Pfyffer : si on compare les comptes 2004 et le budget 2006, différence d'environ CHF 17'000.00 de quoi cela provient-il ?

Jean-Pierre Dubosson : budget établi selon factures 2005 déjà reçues. Par contre, nous n'avons pas les rentrées complètes des annonces. Nous savons que pour 2005 l'agenda a coûté CHF 42'000.00.

Hans-Ueli Ogi : en 2004, l'agenda a été fait avec un seul livret inséré dans la pochette. En 2005 en deux livrets, calendrier + répertoire.

Jean-Bernard Egger : y a-t-il une différence de prix entre l'agenda 2004 et 2005 suite à ce deuxième livret. A-t-on voulu établir un budget avec des chiffres portés au hasard afin que l'AG supprime cet agenda.

Jean-Pierre Dubosson : augmentation du prix dû à l'augmentation du coût de la vie et de ce deuxième livret. Les budgets sont établis au plus proche de la réalité. On ne veut pas faire un budget optimiste et ensuite essayer des pertes.

Passage à la votation : agenda ou pas agenda ?

Suite à tous les débats, le budget numéro deux est accepté avec l'agenda.

12. Organe officiel FMS et site Internet, responsable Ressources

Comme les thèmes du journal et du site Internet ont déjà été largement débattus, l'AG décide de passer directement au point 13.

13. Modification structurelle des statuts FMS, président central

Jean-Pierre Dubosson : vu le nombre de cas que le TAS doit traiter pour les Fédérations Nationales, ce dernier est débordé et va dorénavant facturer plusieurs milliers de francs pour chaque cas soumis et portant sur un différend au niveau national. Le TAS a donc demandé à toutes les fédérations nationales qu'elles créent une cours d'appel neutre à l'interne ou par une instance internationale à laquelle elles seraient affiliées. Il existe à l'UEM et à la FIM une commission de discipline et d'arbitrage. Nous pourrions avoir comme cours d'appel, pour les personnes s'opposant à une décision de la commission de recours, la cours disciplinaire et d'arbitrage de l'UEM qui serait ainsi la dernière instance de recours. Coût : CHF 500.00.

Joël Udry : dans le cadre d'un litige entre un club et un partenaire ?

Jean-Pierre Dubosson : il faut donc ajouter litige entre un club et partenaire dans l'article proposé par le CC.

La modification des statuts est acceptée.

14. Propositions statutaires de clubs

Jean-Pierre Dubosson : lettre reçu de TImoto. Les quatre points de la lettre (objectifs et programme de la FMS, Sport, informations aux clubs, site Internet) ont déjà été discutés lors des différents débats. M. Dubosson demande à TImoto s'ils ont quelque chose à ajouter.

Fausto Moretti : sur la demande écrite émanant de TImoto, nous n'avons pas reçu de réponse de la part de la FMS. De plus l'annexe de la lettre de Mme Buntschu n'était pas jointe. Ce qui mérite des explications.

Jean-Pierre Dubosson : il explique ce qu'il en est de l'annexe dont parle M. Moretti. Il s'agit d'un appel lancé par Mme Buntschu, secrétaire sport, dans laquelle il était question de la manière d'améliorer plein de points au niveau du sport : composition des commissions, façon de travailler de ces commissions, formations, informations, etc. TImoto a eu vent de cette lettre qui s'adressait au comité central. Personne n'a pris position à 100% sur chacun de ces points. La parole est donnée sur le sujet à Birgit Buntschu.

Birgit Buntschu : elle a participé à un forum à Macolin, elle a travaillé pour la fédération nationale de gymnastique qui a un programme pour la formation des jeunes, elle est depuis plusieurs années entraîneur de cadres nationaux. Elle sait donc ce que signifie de travailler dans un programme de formation. Elle a résumé ce forum afin que dans le futur nous puissions l'utiliser et nous aussi travailler sur un concept pour les jeunes. Il est clair qu'un tel projet ne peut se réaliser en une année. Si nous commençons quelque chose maintenant, nous verrons les premiers résultats d'ici cinq ans.

Thomas Galizia : il nous explique que TImoto voulait simplement savoir quelles réponses avaient été données à cet appel de Birgit et de quelles façons le comité central, les pilotes et les commissions avaient été informés et quelles étaient leurs positions ? Même si certains n'ont pas pris position, il est important qu'il sache quand même qu'elle est la position de la FMS donc du Comité Central.

Birgit Buntschu : si elle a fait ce résumé, c'est pour faire bouger les choses. Elle a questionné les pilotes afin de déterminer si c'était également leur souhait. Elle a reçu de la part des coureurs que très peu de réponses. Elle a envoyé ce document à énormément de personnes et n'a reçu qu'environ dix réponses. Quelqu'un veut-il faire quelque chose ? Ce résumé était une question. Si tout le monde dit non, nous n'avons donc rien à faire. Elle ne sait également pas si les clubs veulent faire quelque chose. Seuls la FMV et TImoto ont pris position. Mais la Suisse ne s'arrête pas à ces deux cantons.

André Pahud : en tant que responsable du sport, il en a parlé à toutes les commissions. C'est un grand travail qui nous attend et les présidents des commissions n'ont pas le temps de s'investir là-dedans. Si on veut aller de l'avant avec Swiss Olympic et dans ce domaine, il faut créer un groupe de travail pour étudier ces différents points.

Point 14.2 : Prise de position du CC sur PT 13.2 AG 04, Droits de vote des membres directs

Jean-Pierre Dubosson : la prise de position a été envoyée à tous les clubs en même temps que les convocations. Malheureusement, nous n'avons que deux fédérations cantonales et trois sections cantonales dont une avec seulement trois membres. Juridiquement, il n'est pas possible de partager les voix des membres directs. Un membre direct, par son paiement, accepte ce que décide la FMS. S'ils ne sont plus d'accord, ils démissionnent. Le comité central propose donc de laisser les statuts dans l'état actuel.

Giovanni Gianola, TImoto : membre depuis 25 ans de la FMS, il est aujourd'hui déçu de cette affiliation. En effet, au Tessin ils sont en minorité. Ils ont créé TImoto et ont fait beaucoup de chose. Si la FMS continue dans cette ligné, le Tessin d'ici une ou

<p>deux années va éventuellement démissionner.</p> <p><i>Jean-Pierre Dubosson</i> : les tessinois n'ont apparemment pas compris le rôle de la Fédération. La FMS s'occupe de plusieurs domaines. Au Tessin et ailleurs, des manifestations ne sont possibles que grâce au soutien de la Fédération (par exemple le snowcross d'Ambri). Si vous sortez de la Fédération vous n'avez plus de soutien. Il ne faut pas non plus oublier que la Fédération c'est chacun de nous. Nous sommes conscients qu'il y a des choses à améliorer et nous n'avons pas beaucoup de moyens. C'est aux clubs également de nous aider. Nous avons besoin de monde pour les différents postes, nous faisons des appels mais les clubs ne proposent personne. M. Dubosson espère donc que la déception des tessinois n'est pas si importante et que bientôt ils pourront tous ensemble en discuter. Non pas pour sortir de la Fédération mais pour l'améliorer.</p>	
<p>15. Confirmation du lieu de l'AG ordinaire 2006 par président central et explications par club hôte</p> <p><i>Timoto</i> : au vu du déroulement de l'assemblée de ce jour, Timoto n'est plus certain de vouloir accueillir la FMS pour la prochaine AG. Les clubs seront informés en temps voulu.</p> <p><i>Fausto Moretti</i> : s'il est là aujourd'hui, c'est à cause de leur intérêt pour le motocyclisme. Il demande au comité central de penser aux personnes qui ont créé la FMS. Il faut arrêter avec les questions stupides et les dossiers de gestion interne. Si nous n'avons pas d'argent, il faut en chercher. Et la question est si on veut ou non tirer en avant le motocyclisme.</p> <p><i>Jean-Pierre Dubosson</i> : Le CC prendra contact avec Timoto afin de les rencontrer très rapidement. L'AG 2007 quant à elle se déroulera dans le canton de Neuchâtel.</p>	
<p>16. Annonce des résultats des élections</p> <p>Président central : Jean-Pierre Dubosson : 195 voix Thomas Galizia : 59 voix Bulletin blanc : 10 voix</p> <p>Comité central Yves Osterwalder : 242 voix André Pahud : 238 voix Florent Tschann: 215 voix Andreas Pflugshaupt : 139 voix</p> <p>Commission de Gestion Carmine d'Angelo : 238 voix Dorothee Stucki : 219 voix Andreas Iff : 217 voix</p> <p>Commission de Recours : Alain Jeanmonod : 264 voix</p>	
<p>Clôture de l'AG ordinaire 2005</p> <p>Remerciements du Président et clôture de l'Assemblée Générale à 14 heures.</p>	